

## ATLAS LINGUISTIQUE SONORE DE LA GALLO-ROMANIA FOCUS SUR LE WALLON

Philippe BOULA DE MAREÛIL et Lucien MAHIN

### INTRODUCTION

Le premier atlas linguistique moderne, même si des tentatives antérieures de cartographie dialectologique existent, est l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont, 1902-1910). Constitué sur la base de données recueillies entre 1897 et 1900, il ne comprenait pas d'enregistrements audio. Entre 1911 et 1914, F. Brunot a lancé un projet d'atlas linguistique phonographique, mais celui-ci est resté à l'état d'ébauche, avec seulement trois enquêtes dans les Ardennes, le Berry et le Limousin (Léonard, 2016). Depuis, des *Atlas linguistiques de la France par régions* ont été publiés mais, comme l'*Atlas linguistique de la Wallonie* [ALW] (Haust et Remacle, 1953-2011), ils ne sont pas sonores. Des entreprises comme le projet *Phonologie du français contemporain* (Durand *et al.*, 2009) ont abouti à la mise en ligne de nombreux enregistrements. Ceux-ci, cependant, présentent davantage des variétés régionales du français que des dialectes ou des langues minoritaires comme le picard ou le wallon – les plus septentrionales des langues gallo-romanes. Le wallon est particulièrement intéressant dans la mesure où il fait figure de langue transnationale (comme du reste le picard), parlée essentiellement en Belgique mais également dans la pointe de Givet, en France.

L'objectif de ces quelques pages est double. Nous décrivons d'abord, dans ses grandes lignes, un atlas linguistique sonore qui prend la forme d'un site web présentant des cartes interactives de France et de Belgique romane, où l'on peut cliquer sur plus de 260 points d'enquête pour écouter autant d'échantillons de parole et lire une transcription de ce qui est dit, en langues régionales ou minoritaires. Le deuxième objectif est de présenter les données recueillies dans la pointe de Givet (le long de la vallée de la Meuse) et en Belgique, non seulement en wallon mais également en picard et en lorrain gaumais. Nous avons enregistré la fable d'Ésope « La bise et le soleil » (utilisée depuis un siècle par l'Association phonétique internationale [API] pour illustrer nombre de langues du monde) dans une vingtaine de variétés gallo-romanes et des variétés non romanes comme le flamand occidental ou le francique, en France. En Belgique, nous n'avons pas, lors de la rédaction de ces lignes, collecté de données dans les dialectes du néerlandais – au reste, les études ne manquent pas dans cette langue (Heeringa, 2004) : nous nous focaliserons donc ici sur le wallon.

## GENÈSE DU PROJET : DE LA FRANCE À LA BELGIQUE

Lancé avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), le projet d'*Atlas sonore des langues régionales de France* visait à mettre en valeur la diversité linguistique de l'Hexagone. Commenant par l'espace métropolitain, nous avons enregistré au moins une même histoire (dont on peut entendre certaines versions dans diverses langues ou variétés de langues sur le site de l'API) en langues régionales de France. L'atlas a depuis été étendu aux outre-mer (Caraïbe, océans Indien et Pacifique) ainsi qu'aux langues non territoriales comme le rromani et la langue des signes française (LSF). Avec plus de 200 points d'enquête<sup>1</sup> qui sont représentés, une soixantaine de langues régionales et non territoriales de France est illustrée, dont la moitié en Océanie.

La genèse même du projet explique que celui-ci soit centré autour de la France, mais cela ne nous a pas empêchés de mener quelques enquêtes en Belgique, autour de Liège et de Verviers. De plus, à l'occasion d'un colloque<sup>2</sup> sur les langues minoritaires où cet atlas linguistique a été présenté, les auteurs de ces lignes se sont rencontrés, et de là est née la coopération que nous nous proposons de relater, avec une extension à de nouveaux points d'enquête en Belgique. Les enregistrements recueillis, comme les précédents, ont été transcrits orthographiquement : ces données fournissent une sorte d'instantané des usages actuels, montrant que les langues minorisées d'Europe, même menacées de disparition, sont aujourd'hui encore une réalité précieuse.

La page d'accueil du site internet, accessible en français et en anglais, [<https://atlas.limsi.fr>], s'ouvre sur la France hexagonale, découpée en 25 aires dialectales auxquelles sont associés des codes couleurs. Nous avons fait figurer, en plus des frontières des départements français (comme des provinces belges), les limites entre domaines linguistiques. Ces dernières sont éminemment plus discutables et généralement moins abruptes. Toute classification étant sujette à caution, celle que nous proposons n'a aucune prétention à être définitive. Elle retient les langues régionales ou dialectes primaires suivants, reprenant une partition classique en :

- langues romanes-d'oïl (picard, gallo, normand, mainiot, angevin, poitevin-saintongeais, berrichon-bourbonnais, champenois, bourguignon-morvandiau, franc-comtois, lorrain roman et wallon), d'oc (languedocien, provençal, gascon, auvergnat, limousin, vivaro-alpin), catalan, corse et franco-provençal, avec une signalétique particulière pour les parlers liguriens cantonnés à des villes isolées comme le bonifacien ;
- langues germaniques (alsacien, flamand occidental, francique) ;
- « autres langues » (basque et breton).

Sur le site, des onglets permettent en outre d'ouvrir les cartes de la zone Amérique-Caraïbe (Antilles-Guyane), de l'océan Indien (Mayotte et La Réunion), du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, d'une part, Polynésie française, d'autre part). On peut également y accéder directement en cliquant à l'intérieur des rectangles de la

1. Passés à plus de 800 depuis 2018.

2. Il s'agit du colloque dont le présent ouvrage rassemble les actes. Une introduction plus substantielle sur le wallon a également été soumise, voir l'article suivant.

carte du monde qui permet de naviguer de créole en créole, à base lexicale française, [<https://atlas.limsi.fr/?tab=map>]. De plus, en cochant notamment les cases adéquates en bas de la page, on peut faire apparaître de nouveaux enregistrements (et leurs transcriptions) hors de France, en wallon, en normand jersiais, en occitan aranais, en aragonais, en asturien, en catalan, dans différents parlers liguriens, en bislama (créole à base lexicale anglaise du Vanuatu), en latin et même en espéranto. La case Be + CH + Je, en particulier, permet d'afficher non seulement les points d'enquête en Belgique, Suisse romande et Jersey, mais également les aires dialectales autour des parlers correspondants. Une autre case à cocher permet de zoomer sur le Croissant, dans le centre de la France, pour faire apparaître des points d'enquête qui, sinon, seraient trop rapprochés à l'échelle du territoire français, à l'intérieur et autour de cette zone de transition entre parlers d'oïl et d'oc. Par ailleurs, une double graphie a été ajoutée pour certaines variétés, en particulier d'occitan (provençal), d'arabe dialectal, d'arménien occidental et de berbère (en tifinagh et en alphabet latin). Une page « À propos » permet d'en savoir plus, avec nos publications (Boula de Mareüil *et al.*, 2017, entre autres), ainsi que celles de la presse écrite ou audiovisuelle sur le sujet et de télécharger les données sous une licence *Creative Commons*. Enfin, un menu Recherche permet d'entrer un nom de commune pour localiser celle-ci par un drapeau sur la carte : ce menu fonctionne également pour la quinzaine de points d'enquêtes rassemblés en Belgique, qu'une autre option permet d'afficher ou non.

Si, en France hexagonale et dans sa périphérie (Jersey, Belgique, Suisse, Italie et Espagne), ce sont des noms de localité qui sont affichés, ce sont des noms de langues ou de variétés de langues que nous avons rapportés ailleurs : par exemple, « québécois estrien » sur la carte du monde (à défaut de langue régionale propre à Saint-Pierre-et-Miquelon), judéo-espagnol (dans ses deux variétés *ħaketía* et *djudyó*, respectivement cartographiées à Tanger et à Thessalonique) sur la carte des langues non territoriales. Le judéo-espagnol, qui n'était pas mentionné dans le rapport Cerquiglini (1999), a, depuis, été ajouté à la liste des « langues non territoriales de France », envers lesquelles l'État français reconnaît avoir une responsabilité patrimoniale. Il en va de même de la LSF pour laquelle, en raison de son statut particulier, nous avons réalisé un enregistrement audiovisuel – auprès d'une conteuse professionnelle. La vidéo a été « doublée » en français par une chercheuse spécialiste de la LSF qui, de plus, a écrit un texte explicatif d'une longueur équivalente à la fable (soit une centaine de mots), à vocation pédagogique.

## AUTOUR DU WALLON : PARTICIPANTS, MATÉRIEL, MÉTHODE ET PREMIÈRES ANALYSES DES RÉSULTATS

### *Locuteurs et transcriptions*

En Belgique, un locuteur de picard, un locuteur de lorrain (gaumais) et une quinzaine de locuteurs de wallon ont été enregistrés<sup>3</sup> : un à l'ouest, les autres équitablement répartis

3. Depuis cette étude, ils sont près d'une centaine pour toute la Belgique

entre l'est, le centre et le sud du domaine (voir figure 1 et tableau 1). Notons que, par rapport au domaine belgo-roman, l'aire wallonne représente environ 70 % de la superficie, l'aire picarde environ 20 % et l'aire lorraine environ 5 %. L'aire champenoise, dans la région de Bouillon, a été cartographiée; toutefois, aucun enregistrement n'y a (encore) été réalisé<sup>4</sup>.



**Figure 1. – Carte de la Wallonie, incluant les points d'enquête dans les domaines picard et lorrain de Belgique ainsi que le point d'enquête de France.**

Les locuteurs qui ont participé à nos enquêtes (15 hommes et 3 femmes, à Liège, Bièvre et Nassogne), sont de profils socioprofessionnels variés : agriculteur, conducteur d'autobus, acteur de théâtre, enseignant du secondaire, vétérinaire praticien, ingénieur industriel, etc. Ils sont le plus souvent retraités, mais deux d'entre eux sont encore dans la vie active. Tous sont assez engagés sur le terrain culturel et linguistique, et plusieurs d'entre eux, que l'on peut qualifier de militants, écrivent en wallon. Ainsi la plupart des participants enregistrés ont-ils traduit eux-mêmes la fable d'Ésope à partir du texte français, avant de lire d'un trait leur traduction – seuls quatre d'entre eux, fréquentant des ateliers de réapprentissage du wallon, ont requis de l'aide auprès de meilleurs connaisseurs de la langue. Hormis un « néo-locuteur », cartographié à Mont-Saint-Guibert, tous connaissent le wallon de naissance ou de prime jeunesse.

Les textes produits peuvent représenter des traductions littérales respectant la source française ou des adaptations littéraires : le choix du vocabulaire, aussi, peut être plus

4. Un enregistrement, postérieur à cette étude, est actuellement disponible.

ou moins éloigné de l'original. Contrairement au français, qui est l'une des langues les plus codifiées au monde, ni le wallon, ni le lorrain roman, ni le picard ne dispose d'une orthographe acceptée par tous. Nos informateurs se sont ainsi inspirés de systèmes qui, comme le système dit Feller-Carton, pour le picard (Carton, 2009), sont des compromis entre graphie française et prononciation locale. Pour le gaumais, l'orthographe préconisée par Thémelin (1999) reste proche de celle du français : on a ainsi « *voyadgeû* », là où le wallon écrira parfois « *voyadjeû* », « *qui* », là où le wallon préfère parfois utiliser un <k> (*ki*) et « *elle* » là où le wallon préfère écrire « *èle* », sans redoublement de consonne. Pour le wallon, toutes les orthographe sont inspirées du système Feller (1901) avec des adaptations pour chaque école régionale : Feller-Haust (Liège et région), Feller-Léonard (Namur), Feller-Francard (province du Luxembourg), ou encore d'autres sous-types plus ou moins personnels ou mixtes. Un locuteur (voir tableau 1) a utilisé des éléments de graphie diasystémique du wallon unifié (Hendschel, 1997 ; Gérard, 2002, p. 106-108 ; Berger, 2013, p. 97-101), avec conservation de traits dialectaux locaux, dans ce qu'il est convenu d'appeler un *rifondant walon*.

Cette hétérogénéité n'empêche pas de pointer des traits phonétiques remarquables, comme nous le verrons plus loin. Arrêtons-nous d'abord sur les choix de traduction qu'ont opérés les locuteurs, au niveau du lexique.

Point d'enquête	Domaine linguistique	Système orthographique utilisé
Dour	picard	Feller-Carton
Virton	lorrain gaumais	Thémelin
Charleroi	ouest-wallon	Personnel de type Feller
Jodoigne	centre-wallon	Feller-Léonard-Sauverdias
Mont-Saint-Guibert	centre-wallon	Rifondant walon
Éghezée	centre-wallon	Feller-Léonard
Namur	centre-wallon	Feller-Léonard
Seraing	est-wallon	Feller-Haust
Liège	est-wallon	Feller-Haust
Verviers	est-wallon	Feller-Haust
Waimes	est-wallon	Personnel de type Feller
Vielsalm	est-wallon	Feller-Francard
Transinne	sud-wallon	Feller-Francard
Bouvignes-sur-Meuse	centre-wallon	Feller-Léonard
Nassogne	sud-wallon	Feller-Francard
Houffalize	sud-wallon	Feller-Francard
Bièvre	sud-wallon	Feller de diverses écoles
Vireux-Molhain	centre-wallon	Personnel francisant

**Tableau 1. – Points d'enquête, position dans le domaine et systèmes orthographiques utilisés.**

**Survол des traductions : quelques remarques sur les choix lexicaux**

Le tableau 2 donne les différentes traductions proposées pour le début de la fable d'Ésope qui, en français, est : « La bise et le soleil se disputaient. »

Point d'enquête	Début de la fable
Dour	<i>L' vint d' bîse èyét l' salô s' carouneû'té</i>
Virton	<i>La bîje èt l' sèlo s' dèhagnint</i>
Charleroi	<i>El bîje èyèt l' solia ès' brètît</i>
Jodoigne	<i>Lè bîje èt l' solia s' margouyîn'</i>
Mont-Saint-Guibert	<i>Li bijhe eyet l' solea s' bretine</i>
Éghezée	<i>Li bîje èt l' solia èstîn en margaye</i>
Namur	<i>C'èsteut mârgaye ètur li bîje èt l' solia</i>
Seraing	<i>Li bihe èt l' solo fèt margaye</i>
Liège	<i>Li bihe èt l' solo s' quèr'lt</i>
Verviers	<i>Lu bihe èt lu solo su duspitît</i>
Waimés	<i>Lè bîche èt l' solè sè dèspitîment</i>
Vielsalm	<i>Li bîche èt l' solo si k'hagnint</i>
Transinne	<i>La bîje èt l' solè astint ki s' margayint</i>
Bouvignes-sur-Meuse	<i>Li bîje èt l' solia si disputint</i>
Nassogne	<i>Li bîje èt l' solè si dispètrognint</i>
Houffalize	<i>Li bîje èt li slo s' kihagnint</i>
Bièvre	<i>In djoû, i gn avot la bîje èt l' solè ki s' apougnint</i>
Vireux-Molhain	<i>Li biche et l' solia s' chamayaient</i>

**Tableau 2. – Début de la fable « La bise et le soleil » dans chacun des points d'enquête.**

Si plusieurs locuteurs suivent mot à mot le texte français, d'autres s'en éloignent pour rester plus proches de la langue orale. La locutrice de Bièvre, en particulier, utilise une *adrovire* (locution introductive dite explétive), « *i gn avot* » (« il y avait ») et, plus loin dans sa traduction, « *i gn è passé èn oume* » (littéralement « il y a un homme qui est passé »), formule méconnue des écrivains en wallon. D'autres locuteurs tentent de s'éloigner de verbes savants comme « renoncer » : outre des formules simples comme « *la bîje n'è pus sayî* » (« la bise n'a plus tenté », Bièvre) ou « *a dèlayî l' idée* » (« a délaissé l'intention », Virton), on trouve des expressions plus imagées. Ainsi a-t-on à Namur « *leyî tchaire les brès* » (« laisser tomber les bras »), à Transinne et Nassogne, « *leyî ouve* » (littéralement « laisser œuvre »), à Dour, en picard, « *lèyé l' cholète vins l' âye* » (« laisser la balle du jeu de crosse dans la haie »). Une certaine recherche littéraire apparaît également dans des écarts de traduction tels que « *lè bîje s'a mètè à sofler come one sote, come s'èlle arot yè l' diâle au kë* » (« la bise s'est mise à souffler comme une folle, comme si elle

avait eu le diable au cul<sup>5</sup> », Jodoigne) ou encore « *k'arivot pyim piam, dins in bê nû tchôd paltot* » (« qui arrivait clopin-clopat dans un beau manteau neuf bien chaud », Transinne). Mais de tels ajouts littéraires sont le fait d'écrivains wallons confirmés.

Le souci de produire des éléments typiques du wallon se note encore dans les choix lexicaux suivants. La fable ayant été traduite à partir d'une langue « étrangère », le français, on aurait pu s'attendre à trouver des traductions peu variées, mais il n'en a rien été. Ainsi, pour « se disputer », on relève, outre des calques du français, (« *si dispiter* », « *si chamayî*<sup>6</sup> »), des mots réadaptés phonologiquement (« *si kerler* », « se quereller ») ou encore des verbes sans équivalent dans la langue de Molière : « *s' kihagnî* » (« se mordre répétitivement »), « *si margayî* » ou « *esse e margaye* » (« se disputer, être en dispute »), « *si breter* » (« être en discorde »), « *si dispetroner* » (« s'envoyer des pets »), « *s' apougnî* » (« s'empoigner »); en picard : « *ès carouner* » (« se charogner »). L'ALW (tome 17) avait enregistré ce type de synonymie dans trois articles (154 : « se disputer »; 155 : « se chicaner »; 156 : « ne vous chameillez pas ») qui contiennent plusieurs dizaines d'autres synonymes, mais pas certaines formes trouvées ici par nos informateurs, ce qui montre, si besoin est, la richesse lexicale de la langue.

Pour le manteau que porte le voyageur, qui dans la fable va départager le vent et le soleil, les locuteurs ont choisi majoritairement la traduction littérale « *mantea* ». Pourtant, le voyageur d'Ésope ne devait pas porter ce que ce mot représente en wallon actuel (un manteau chic à manches). D'où le choix fréquent de « *paltot* » (« paletot ») qui suggère un manteau plus rustique, ce qui est aussi le cas pour « *frake* » (« pardessus »), « *lokes* » (« vêtements », terme non péjoratif) ou « *chabrake* » (« cape »). On retiendra de plus une belle panoplie de synonymes pour « enveloppé dans son manteau » : à côté de l'équivalent « *ewalpé* » (5 occurrences), « *rafûlé* » ou « *racafûler* » (3 occurrences), « *ravôtyî* » (3 occurrences), « *ratoirtyî* » (2 occurrences), on trouve « *efârdulé* », « *eburtaké* », « *resséré* », tandis que le picard traduit « *imblavé* ».

Pour les marqueurs discursifs de transitions, tous les locuteurs wallons utilisent « *adon* » (jusqu'à trois fois), parfois sous la forme redondante « *adon-pwis* » (Liège). Le gaumais garde pour sa part « *alors* », et le mot est absent en picard. Quant à la manière d'articuler la conclusion, si beaucoup de locuteurs se contentent de suivre le français « ainsi » (6 cas), d'autres utilisent des locutions conjonctives plus typiques : « *ça fwait ki* »/« *çki fwait ki* » (4 cas), « *c'est come ça ki* » (2 cas), « *c'est insi ki* » (1 cas), « *ça fwait k' insi* » (1 cas). À remarquer enfin un « *don* » en tête de phrase, forme absente du wallon classique, qui correspond cependant à l'usage fréquent actuel du français « donc » dans ce cas.

5. Le mot *cul*, en wallon, ne relève pas du registre grossier, comme c'était le cas classiquement en français.

6. Les formes wallonnes sont données ici – et plus loin quand elles doivent recouvrir plusieurs traductions – en *rifondou walon* (wallon unifié), orthographe publiée sur Wikipedia, [<http://wa.wiktionary.org/>], et dans le *Dictionnaire di Tot l' Walon* (dictionnaire général du wallon) consultable en ligne à l'adresse : [<https://dtw.walon.org/>].

### Prononciation

Les enregistrements recueillis permettent d'illustrer nombre de phonèmes du wallon, malgré leurs diverses expressions phonétiques. Nous survolerons certains d'entre eux dans les prochaines sous-sections, en examinant successivement les voyelles et les consonnes.

- Voyelles : voyelle instable, <â>, <ea> et alternances <o>/<ou>

Équivalent de la voyelle caduque « e », la voyelle instable du wallon s'élide beaucoup plus fréquemment qu'en français. Transcrite <i> dans la plupart de nos échantillons du centre de la Wallonie (Namur, Éghezée, Bouvignes-sur-Meuse, Liège, Houffalize, Nassogne), elle correspond à <u> à Verviers ainsi qu'en Ardenne (Transinne, Bièvre) et à <è> [œ] à Jodoigne, comme à Waimes même, bien qu'à Ovifat (lieu aujourd'hui rattaché au centre communal de Waimes où a été réalisé l'enregistrement) il s'agit de <è>. En ouest-wallon, et en gaumais de Virton, la voyelle instable est <è> [ɛ], mais elle apparaît surtout sous forme prothétique, tout comme en picard de Dour, où l'on retrouve la forme <è>. Cette répartition n'a pas changé par rapport aux relevés de la notice ALW 1.54, la voyelle instable étant aussi celle de l'article « le » (Haust et Remacle, 1953, p. 181).

Le phonème normalisé dans la graphie en <â>, qui provient généralement du a latin dans certains environnements consonantiques (Remacle, 1992, p. 37), se décline en trois grandes prononciations, qui sont illustrées dans nos données : [ɔ] liégeois transcrit <â>, [a:] ardennais transcrit <â> (que l'on entend nasalisé chez notre locuteur de Waimes) et [o:] namurois (dans le contexte <au>). La variante [ɔ:] s'entend ainsi dans « *târd* » et « *restchâfé* » (Liège), la variante [a:] dans « *èfârdèlé* » (Charleroi) ainsi que « *rèstchâfé* » (Seraing), et sous forme nasalisée, par exemple dans « *antôr* » (« autour », Waimes), la variante [o:] dans « *taurd* » (« tard », Namur) et « *aurdé* » (« garder », Bièvre). Notons que le néo-locuteur et le locuteur de Verviers utilisent la graphie normalisée <â> pour la prononciation [o:]. Ces prononciations correspondent à celles de l'ALW 1 pour les réflexes de CLAVUS « clou » (notice 21) ou SCALA « échelle » (notice 31). La variante nasalisée, en revanche, est notée seulement dans le lexique de Lejoly (2001).

L'aboutissement <ea> du suffixe latin -ELLUM, qui a donné -eau en français, se retrouve notamment dans les traductions du mot « manteau » sous la forme *ia* dans le Centre et l'Ouest<sup>7</sup>, sous la forme -ê à l'Est et au Sud, selon une répartition régionale conforme à celle des mots « chapeau » (notice 11) et « pourceau » (notice 78) de l'ALW 1. Cette régularité est également représentée par les paires « *solia* » et « *mantia* » face à « *solê* » et « *mantê* ». Toutefois, le latin populaire SOLĪCŪLUS, qui a donné le français « soleil », conduit à des formes sans rapport avec <ea> : « *solè* » (Waime), « *solo* » (Liège, Verviers), « *sèlo* » (Virton pour le gaumais) et « *salô* » (Dour pour le picard), quatre mots que corrobore la notice « soleil » de l'ALW 1.99.

En wallon enfin, pour en finir avec ces observations sur les voyelles, de nombreux mots provenant d'un ũ tonique entravé latin (ayant donné <ou> [u] en français) se

7. Dans cette zone en -*ia*, le néo-locuteur a utilisé la graphie normalisée -*ea*, mais c'est bien pour orthographier la même prononciation.



prononcent majoritairement avec <o> [ɔ]. Néanmoins, le même son qu'en français s'observe en picard, en ouest-wallon, en Ardenne méridionale et en Gaume. Par exemple, « pour » se présente dans nos traductions sous la forme « *po* » à six reprises (Jodoigne, Éghezée, Namur, Bouvignes-sur-Meuse, Vielsalm et Waimes) et sous la forme « *pou* » à cinq reprises (Dour, Charleroi, Transinne, Bièvre et Virton). Avec le mot « toute », on localise la variante [ɔ] également à Mont-Saint-Guibert et à Nassogne ainsi que la variante [u] à Vireux-Molhain. Si l'on ajoute en syllabe libre les [ɔ] de Liège, Seraing et Verviers (« *bodjî* », « bouger ») ainsi que celui de Houffalize (« *chofler* »), on constate que tous nos locuteurs respectent scrupuleusement l'usage dialectal consigné en 1935 dans la carte ALW 1.25 (pour le mot « croûte »).

- Consonnes : H primaire et H secondaire

Le H d'origine germanique présent au début de certains mots ou radicaux (dont les équivalents français présentent un 'h' aspiré) est bien audible dans la zone liégeoise. Il s'étend sur toute l'Ardenne, en s'amuissant progressivement vers le sud, mais continuant à empêcher la liaison ou l'élision et restant présent dans l'orthographe des dictionnaires ainsi que des lexiques régionaux. En centre-wallon, il empêche toujours la liaison, mais il a été éliminé de l'orthographe, tout comme en ouest-wallon où il a complètement disparu. Nos échantillons ne présentent pas systématiquement de mots contenant un H primaire, mais celui-ci est présent à l'oral et à l'écrit en début de mot dans « *houbonde* » (« court instant », Waimes, en est-wallon) et « *haper* » (« voler, déposséder », Transinne, en sud-wallon, où la prononciation nettement aspirée procède peut-être d'une hypercorrection). Le picard « *l'âye* » (« la haie »), avec élision, illustre pour sa part un état de disparition complète du H primaire.

En milieu de mot, après un préfixe, ce H primaire présente un comportement remarquable, illustré dans l'enregistrement de Vielsalm. Après les deux préfixes *k(i)-* et *d(i)-*, chacun contenant une voyelle instable qui disparaît dans notre texte, il se trouve en collision avec une consonne. Si celle-ci est sourde, elle garde sa prononciation : « *si k'hagnî* » [sikhajni:] (« s'entre-mordre », d'où « se quereller »). Si elle est sonore, elle subit une assimilation régressive et se dévoise : « *d'hali* » [thali:] (« débarrasser »). Ce phénomène est régulièrement rapporté dans les différents tomes de l'ALW (par exemple « *ki d'hîs ns ?* » [ki\_t.hi:], « que disions-nous ? », ALW 2, p. 305). Il conduit à des successions de sons tout à fait particuliers au wallon (Viroux, 1999).

Certains étymons latins ou germaniques contenant notamment la suite /sk/ aboutissent à un H qualifié de secondaire en région liégeoise (Remacle, 1944, p. 25), mais se comportent de trois façons différentes dans le reste de la Wallonie : d'où la triple normalisation en <xh>, <jh> et <sch> (Hendschel, 1997, p. 17). Ce phénomène est particulièrement bien illustré ici, à travers les mots « *bijhe* » (« bise ») et « *ricnoxhe* » (« reconnaître ») en fin de syllabe, ainsi que « *reschandi* » (« réchauffé<sup>8</sup> »), en début de syllabe. En fin de syllabe,

8. La forme *reschandi* serait l'aboutissement d'un RE- + EX-CANDESCERE d'après le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [FEW 3, 267b] (WARTBURG, 1922-2002).

la prononciation [h] attendue est amuïe chez le locuteur de Seraing ; à Liège, en revanche, elle est bien audible, même si elle est de type *ich-laut* [bi:ç], tandis qu'à Verviers, elle est remarquablement de type *ach-laut* [bi:χ]. Dans le reste de la Wallonie, y compris chez le locuteur de Waimes à l'extrême Est, la prononciation est chuintée ([bi:f]). Ces données sont très proches de celles de la notice 68 (« bise ») de l'ALW 3 (Haust et Legros, 1955). Mais celle-ci ne donne pas d'équivalent phonétique de l'*ich-laut* et il est impossible de dire si la prononciation notée [bi:h] ou parfois [bi:h'] correspond bien à un [h] aspiré terminal, prononciation qui aurait alors disparu chez nos locuteurs.

La même répartition est audible pour « *ricnoxhelricnoxhe* » (« reconnaître ») : h amuï à Seraing, [ç] à Liège, [x] à Verviers, [ʃ] ailleurs. Dans « *reschandi* », le [h] aspiré bien audible à Verviers (transcrit « *rèhandi* ») devient [ʃ] ailleurs : « *r'chandi* » (Namur, Éghezée), « *rèchandi* » (Waimes, Vielsalm, Houffalize), « *rachandi* » (Transinne, Nassogne). Dans la mesure où le seul représentant actuel pour l'ouest-wallon utilise le synonyme « *restchâfé* », on ne peut malheureusement pas assurer que l'on aurait entendu un « *rèscandi* » voire « *rinscandi* », termes présents dans les dictionnaires ouest-wallons, et que l'on a retrouvé dans des enregistrements ultérieurs.

#### *Morphosyntaxe*

Outre les questions de prononciation, le texte de la fable offre l'occasion d'aborder certains points de grammaire. Il permet de comparer les différentes formes des troisièmes personnes du singulier et du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, ainsi que du passé composé. Nous examinerons ces temps du point de vue de la morphologie et de la syntaxe après quelques points sur les déterminants.

##### • Articles (in)définis

L'article défini apparaît dès les premiers mots de la fable, par exemple en sud-est wallon et en gaumais : *la bîje èt lu slo* (« la bise et le soleil »). Dans le reste de la Belgique romane, l'article défini féminin singulier est le même qu'au masculin et est, comme celui-ci, élidable. Quant à l'article défini masculin non élidable, il possède la voyelle caduque du parler concerné. On a donc assez logiquement : *li* [li] en est- et en centre-wallon ; *lu* [ly] en wallon de Verviers et d'Ardenne ; *lë* [lœ] à Jodoigne, *lè* [lɛ] à Waimes (dans l'îlot linguistique d'Ovifat, entouré de *lë* et *lu*, où localement toutes les voyelles instables sont <è>) ; la forme avec voyelle prosthétique *èl* [ɛl] à Charleroi (ouest-wallon) et à Virton (gaumais) ou *ël* [œl] à Dour (picard). Hormis une situation quelque peu instable en picard, les notices ALW 2.1 (« la ») et ALW 1.54 (« le »), montrent la même répartition que dans nos propres enregistrements.

L'article indéfini masculin singulier (« un »), lui, apparaît sous la forme wallonne majoritaire, *on* [ɔ̃], mais également sous la forme *in* [ĩ] à Charleroi et à Virton (gaumais), ainsi que sous la forme dénasalisée *é* [e] à Dour (picard). Ces usages concordent globalement avec les relevés de l'ALW 1.96 (« un »).

- Imparfais

La troisième personne du pluriel apparaît d'emblée dans les diverses traductions de « se disputaient ». Les désinences relevées sont : *-int* [ɛ̃] (Vielsalm, Transinne, Bouvignes-sur-Meuse, Bièvre, Nassogne, auxquels il faut ajouter Virton), *-în'* [i:n] (Jodoigne, Éghezée, Waime) ; *-ine* [in] (Mont-Saint-Guibert), *-ît* [i:] (Liège, Verviers, Charleroi, avec l'orthographe *-it*). À ces formes s'ajoute la variante *eû'té* [ø:t.te] pour le picard de Dour. À noter que la forme de Vireux-Molhain est française (on se serait attendu à *-ét* [e]). Les autres formes correspondent à celles de la notice 112 de l'ALW 2 (« devaient »).

La troisième personne du singulier apparaît systématiquement dans la phrase « plus elle soufflait, plus le voyageur serrait son manteau. » Les désinences sont alors très variées. Certaines remontent au latin *-ABAT*, qui donne *-éve* prononcé [ef] par dévoisement systématique des consonnes en fin de mot (« *sofléve* », « *chofléve* », « *rafûléve* », « *racafurléve* », « *seréve* », « *rèssèréve* », Jodoigne, Mont-Saint-Guibert, Liège, Seraing, Verviers, Waimes et Nassogne) ou, par labialisation devant la labiodentale, *-eûve* [ø:f] (« *sofleûve* », « *rissèreûve* », Éghezée). Les autres désinences proviennent du latin *-EBAT*, qui s'est étendu à tous les verbes : *-eût* [ø:] (« *chofleût* », « *racrapoteût* », Houffalize), *-ût* [y:] (« *soflût* », « *rèssèrût* », Vielsalm), *-eut* [œ] (« *choufleut* », « *sofleut* », « *sèreut* », Charleroi, Namur et Bouvignes-sur-Meuse), *-ot* [ɔ] (« *choufлот* », « *racafûлот* », « *rascrapotot* » Transinne et Bièvre). Le wallon de Vireux-Molhain, en France, a *-ait* [ɛ] (« *choufflait* », « *rasserrait* ») tandis que le gaumais de Virton a *-out* [u] (« *chouffлот* », « *r'sârout* ») et le picard de Dour a *-wat* [wa] (« *chufwat* », « *rinfrumwat* »). Toutes ces formes sont corroborées par la carte 108 (« passait ») de l'ALW 2 et les analyses qui en sont faites (p. 295).

- Passé composé

Le wallon n'utilise que l'auxiliaire « avoir » au passé composé. Ce trait grammatical est présent dans nos données, dans la traduction de « ils sont tombés d'accord », qui donne « *i s' ont metou d' acoird* » (Mont-Saint-Guibert, Liège, Houffalize), « *il ont tcheyou d' acoird* » (Bouvignes-sur-Meuse, Vireux-Molhain), « *i s'ont dit etur zels* » (Bièvre) ; « *il ont toumé d' acoird* » (Nassogne). Dans tous ces cas, le français utilise l'auxiliaire « être » et cet emploi, gravé dans la formation scolaire, s'est transmis dans la traduction de Verviers (« *i sont toumés d'acwèrd* »).

Le texte français dont nous sommes partis utilise le passé composé dans plusieurs passages où des versions plus anciennes de la fable utilisaient un passé simple (« quand ils ont vu » ; « ils sont tombés d'accord »...). Le passé simple étant inusité aujourd'hui, dans une grande partie de la Wallonie, il est normal que nos témoins aient eu recours à des passés composés. Mais le passé simple était toujours d'usage au xx<sup>e</sup> siècle, même à l'oral, en est-wallon (ALW 2 notice 114 : « tomba »). Il aurait donc pu être utilisé à Liège, Seraing et Verviers ; mais seul notre informateur de Waimes a reproduit cet usage : « *qwand i vèyont* » (« quand ils virent ») ; « *i toumont d'acwèr'* » (« ils tombèrent d'accord ») ; « *lè biche sè mèta* » (« la bise se mit »), « *aban.n'na* » (« abandonna »). Si le

passé simple singulier (en *-a* pour tous les verbes et aux trois personnes) est largement présent dans la littérature est-wallonne, le passé simple de la troisième personne du pluriel s'y trouve normalement sous forme d'un emprunt à la deuxième personne du pluriel (désinence *-ît*). Cependant, la grammaire d'Ovifat (Lejoly, 2001) et l'ALW 2 (p. 318) consignent cette désinence *-ont* ici illustrée, archaïsme remarquable qu'on retrouve pour les verbes en *-er* dans les textes en ancien wallon ainsi qu'en ancien lorrain (Remacle, 1992, p. 151). Le locuteur de Waimes semble en effet mieux posséder les formes orales traditionnelles que nos autres témoins.

- Types d'infinitifs

Les verbes en *-er* et d'autres que nous venons de voir ont fait l'objet de plusieurs classifications (Francard, 1994; Gilliard, 2000; Hendschel, 1993).

Le premier groupe, représenté dans nos données par le verbe normalisé en *shofler* (« souffler »), se présente sous deux formes dialectales : *-er* [e], largement majoritaire, et *-è* [ɛ]. Cette dernière forme se rencontre notamment dans les régions adjacentes de l'Ardenne et dans le Condroz namurois (ici, à Nassogne et à Bouvignes-sur-Meuse). En outre, si la prononciation est généralement la même à l'infinitif et au participe passé, une situation particulière apparaît dans une partie du domaine ouest-wallon où l'infinitif est en *-er* [e] et le participe passé est en *-è* [ɛ]. Ces désinences sont par exemple illustrées dans l'enregistrement de Charleroi, où l'on trouve *chouffler* à côté des participes passés *êfârdèlè* et *rèstchaufè*. Un autre cas remarquable concerne la variété de Vielsalm, où les infinitifs sont en *-î* (*sofli*, *dihalî*). En gaumais, on attendait une prononciation diphthonguée en *-èy*, mais celle-ci n'est pas perceptible chez le locuteur de Virton, qui note *er* pour l'infinitif et *-i* pour le participe passé. En dehors de ces détails, les données sont conformes à celles qui ont été recueillies au XX<sup>e</sup> siècle (carte ALW 2.76, « acheter »), où pour le gaumais, les deux finales [e] et [ɛj] sont souvent notées ensemble, au même point.

Le deuxième groupe concerne des infinitifs provenant de verbes latins en *-ARE* après palatale (ALW 2, p. 215). Dans la plus grande partie de la Wallonie, l'aboutissement est une terminaison *-î* [i:] ou *-i* [i]. Cependant, dans la partie méridionale du domaine sud-wallon et les zones proches, les désinences sont les mêmes que celles du premier groupe : *-er* [e] ou *-è* [ɛ]. Ce groupe est présent dans nos données à travers les infinitifs ou participes passés de verbes comme *rissaetchî* (« retirer »), *comincî* (« commencer ») et *rinoncî* (« renoncer »). On observe : la désinence *-î* [i:] dans *rnoncî* (Charleroi), *leyî*, *cmincî* (Namur), *rsatchî* (Éghezée et Jodoigne), *dusbiyî* (Bièvre), *loukî*, *bouhî* (« regarder, frapper », Liège et Seraing), *runôcî* (Verviers); la désinence *-i* [i] dans *satchi* (littéralement « tirer du sac », Bouvignes-sur-Meuse), *sayi* (« essayer », Houffalize, où la désinence s'étend à un verbe comme *ricnochî*, « reconnaître ») et *coumaci* (Virton, en gaumais, où la désinence s'étend aux participes passés des verbes du 1<sup>er</sup> groupe); la désinence *-è* [ɛ] en sud-wallon central, dans *cmincè* (Nassogne); la désinence *-er* [e], en domaine picard, dans *cominché* (Dour) et en Ardenne méridionale, dans *rwêté*, *tiré* (« regardé, enlever », Transinne). De façon intéressante, cette prononciation unique pour les verbes

des premier et deuxième groupes se retrouve à l'extrême nord-est de la Wallonie dans *louké* (« regardé », Waimes, dans l'îlot linguistique que constitue Ovifat). À l'exception peut-être du participe *lêchu* (« laissé », Transinne), comparée aux relevés consignés à la carte ALW 2.78 (« se coucher »), les prononciations suivent rigoureusement celles du siècle dernier.

Le troisième groupe, qui a retenu l'attention de Feller (1912, p. 257-264) et Hendschel (1993), a la même terminaison que le 2<sup>e</sup> groupe, mais la voyelle finale est précédée de l'infixe diminutif *-y-*, équivalent du français *-ill-*, qui suivant une consonne, va générer une grande variation dans les parlers belgo-romans – au point de donner des infinitifs en *-îr(e)* en gaumais (carte ALW 2.78). Plusieurs de nos points d'enquêtes présentent un participe passé masculin (qui a souvent la même forme que l'infinitif) de ce groupe : il s'agit des verbes *ravôtyî* et *ratoiryî* (« enveloppé », « emballé »). On a : *ravôtchi* (Houffalize) et *ravôtchî* (Vielsalm) ; *ratortiyî* (Bièvre) et *ratorti* (Virton). Deux des caractéristiques de ce groupe sont ainsi illustrées : la palatalisation du groupe *-ty-* [tj] en *-tch-* [tʃ] en Haute-Ardenne (Houffalize et Vielsalm) et l'insertion d'une voyelle d'appui *-tiy-* [-tij-] en Ardenne namuroise (Bièvre). Malheureusement, l'illustration au niveau de l'infinitif manque dans l'ALW 2 qui, pour le verbe *tcheryî* (« charrier », notice 90) appartenant à ce groupe, ne présente que le présent.

Le quatrième groupe correspond au deuxième groupe dit inchoatif du français, en *-irl-issons* comme « finir » : il est illustré à la carte ALW 2.118 (« que vous finissiez », p. 249) et est représenté dans nos données, sous forme du participe passé masculin, par les verbes *reschandi* ou *r(i)schandi* (« réchauffé » ou « re-chauffé ») : *r'chandi* (Éghezée, Namur), *rachandi* (Transinne, Nassogne) et *rèchandi* (Houffalize, Vielsalm, Verviers, Waimes). La désinence *-i* est constante à l'infinitif et au participe passé masculin.

Le cinquième groupe de Hendschel (1993), correspondant au troisième groupe du français, est illustré dans nos enregistrements par la diphtongaison du participe passé *veu/veyou* (« vu ») en zone wallonne : *vèyou* ou *vèyu* contre *vû* en picard de Dour, en sud-wallon de Bièvre et en gaumais de Virton. On retiendra aussi, parmi d'autres éléments, la conjugaison du verbe *awè/aveur* (« avoir ») à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent, en *a* comme en français, dans la plus grande partie de la Wallonie et en Picardie. Mais une autre forme, *è*, se rencontre en sud-wallon et en gaumais, où elle est homophone de *est* (troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe « être »). Dans nos données, cette forme *è* est présente dans *lu pourmonneû è sté rachandi* (« le promeneur a été réchauffé », Transinne), *la bîje è bin vû* (« la bise a bien vu », Bièvre) et *la bîje n'è sû fâre autremat* (« la bise n'a su faire autrement », Virton). Il s'agit ainsi d'une frontière Nord-Sud bien marquée, illustrée par la carte ALW 2.92 (« j'ai », qui donne également « il a »).

## CONCLUSION

L'atlas sonore que nous avons brièvement présenté ici montre ainsi la richesse de notre patrimoine linguistique. Il donne à entendre (et à lire) sa diversité, directement et sur une base comparable : même une minute de parole permet d'apprécier la variation au niveau de la prononciation, de la grammaire, du vocabulaire, et de relever quelques pépites. Le succès qu'a rencontré cet atlas sonore, qui comptait déjà plus d'un demi-million de visiteurs un an après sa création, ne nous dispense pas d'une réflexion critique sur la démarche suivie. La méthode utilisée (texte traduit à partir de la langue dominante) présente certaines limites déjà évoquées : attirance de la traduction littérale voire de la syntaxe, contenu sémantique différent de celui des langues cibles... Un autre problème est que, si l'on a recours à des locuteurs nés après 1960, la plupart parlent un wallon *rimaxhî* (« remélangé ») ou, ailleurs, un occitan standardisé, un breton unifié. De plus en plus, sans doute, il faudra tenir compte de formes normalisées de la langue minorisée qui se mélangeront avec des influences anciennes, comme celles qui sont répertoriées dans les atlas linguistiques traditionnels.

Nous comptons poursuivre ce travail, notamment en Wallonie, même si cette aire linguistique est déjà assez densément couverte. La conformité ou la discordance des traits révélés par nos textes avec leurs équivalents dans les données récoltées entre 1930 et 1950 [ALW] retiendront plus systématiquement notre attention. Néanmoins, on peut déjà déclarer, de par les présents résultats, que les locuteurs natifs rendent assez fidèlement la langue telle qu'elle était au milieu du siècle dernier, bien que cette forme du wallon ne soit plus transmise par ces mêmes locuteurs, pratiquement tous nés avant 1960, ni même employée par eux en dehors d'activités culturelles spécifiques. Les néo-locuteurs, comme celui de notre point de Mont-Saint-Guibert, emploieront une langue composite formée à partir des sources orales, écrites et pédagogiques qu'ils auront eues à leur disposition. Cette tendance est déjà perceptible chez notre répondant localisé à Charleroi.

Il existe diverses associations pan-wallonnes, indice d'une certaine vitalité de la langue en Belgique. En revanche, notre enregistrement de la pointe de Givet montre un locuteur en fin de processus diglossique, résultat de l'absence de politique linguistique en France. Des contacts ont été pris en Wallonie pour affiner nos témoignages dans des zones encore inexplorées (qui révéleront sans nul doute de nouveaux traits phonétiques et morphologiques), comme la zone de transition wallo-picard, en plus du champenois et de différentes variétés du gaumais et du picard (voire du flamand, du brabançon, du limbourgeois et du francique). Rapporter plus de points sur l'atlas demande un zoom sur la Belgique, comme nous l'avons fait pour le Croissant entre oïl et oc. Cette fonctionnalité sera prochainement ajoutée, en plus de la carte d'Italie, avec une centaine d'enregistrements transcrits.

Le wallon est la langue endogène de Belgique qui possède la plus grande surface de diffusion, Wallonie et Flandre confondues. Contrairement à la plupart des autres langues endogènes de Belgique (en dehors du limbourgeois et du luxembourgeois, promus par des pays voisins), il bénéficie d'un processus de normalisation qui a commencé au début des

années 1990. La présente étude a aidé à mieux comprendre les rapports entre les formes normalisées et les prononciations du terrain, dans différentes classes de phonèmes déjà bien étudiés du point de vue historico-étymologique (Remacle, 1992). Malheureusement, aucun support vigoureux, via une politique linguistique semblable à celle du francique mosellan ou du basque (Baztrrika, 2019) ne lui a permis, jusqu'à présent, de véritablement décoller. Hormis précisément pour le basque, la situation des langues régionales de France n'est pas meilleure. Mais il est permis d'espérer.



Nous remercions chaleureusement la DGLFLF, qui a en partie financé ce travail, ainsi que Frédéric Vernier, Albert Rilliard et Marc Evrard pour leurs contributions précieuses. Aux nombreux locuteurs qui ont traduit, transcrit, enregistré leurs versions de la fable « La bise et le soleil », également, nous sommes extrêmement reconnaissants et exprimons notre profonde gratitude.

## RÉFÉRENCES

- BAZTARRIKA Patxi, 2019, « El Euskera: un caso de revitalización », in Javier GIRALT LATORE et Francho NAGORE LAÍN (dir.), *La normalización social de las lenguas minoritarias*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza.
- BERGER Romain, 2013, *Wallon d'aujourd'hui et de demain : regards théoriques et critiques sur une langue « en danger »*, mémoire de l'université de Liège.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe, VERNIER Frédéric et RILLIARD Albert, 2017, « Enregistrements et transcriptions pour un atlas sonore des langues régionales de France », *Géolinguistique*, n° 17, p. 23-48.
- CARTON Fernand, 2009, « Pourquoi et pour qui on transcrit ? Les graphies du picard moderne », *La Linguistique*, n° 45(1), p. 113-123.
- CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la ministre de la Culture et de la Communication*, [<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf>], consulté le 17 juin 2019.
- FELLER Jules, 1901, « Essai d'orthographe wallonne », *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, n° 61(1), Liège, Vaillant-Carmanne.
- FELLER Jules, 1912, *Notes de philologie wallonne*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- FRANCARD Michel, 1994, *Dictionnaire des parlers du Pays de Bastogne*, Bruxelles, De Boeck/Wesmael.
- GÉRARD Nicolas, 2002, *La standardisation et l'enseignement des langues romanes de Wallonie à la lumière de la vitalité de son institutionnalisation*, mémoire de la Katolieke Universiteit Leuven, Louvain.

- GILLIARD Émile, 2000, *Conjugaison et lexique de 5 000 verbes wallons*, Liège, Dire èt Scrîre è walon.
- GILLIÉRON Jules et EDMONT Edmond, 1902-1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- HAUST Jean et REMACLE Louis, 1953-2011, *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- HEERINGA Wilbert, 2004, *Measuring dialect pronunciation differences using Levenshtein distance*, thèse de doctorat de la Rijksuniversiteit, Groningen.
- HENDSCHEL Laurent, 1993, « Quelques propositions en vue de l'établissement d'une langue wallonne écrite commune », [<http://rifondou.walon.org/hendschel-3.html>].
- HENDSCHEL Laurent (dir.), 1997, « Quelle planification linguistique pour le wallon ? », *Actes du colloque international de Charleroi*, Liège, p. 3-21.
- LEJOLY Manfred, 2001, *Éléments du Wallon d'Ovifat*, Verviers, éd. Manfred Lejoly.
- LÉONARD Jean Léo, 2016, « La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger », *Diachroniques*, n° 6, p. 87-120.
- REMACLE Louis, 1944, *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise*, Paris, Droz.
- REMACLE Louis, 1992, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Genève, Droz.
- THÉMELIN Georges, 1999, *Dictionnaire français-lorrain. Patois de la Gaume*, Dampicourt, La Joyeuserie.
- VIROUX Johan, 1999, « La Wallonie, carrefour linguistique de l'Europe », in Lucien MAHIN (dir.), *Qué walon po dmwin?*, Gerpinnes, Quorum, p. 233-242.
- WARTBURG Walther von, 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn/Leipzig/Bâle, Teubner/Klopp/Zbinden.